

APPEL à PROJET

RÉSIDENCE DE CRÉATION 2018 - ART CONTEMPORAIN

PRESENTATION

La résidence de création - art contemporain accueille l'artiste dans un logement-atelier de l'ancienne ferme rénovée NEKaTOENEa. Elle est située en plein cœur du Domaine d'Abbadia à Hendaye, site naturel protégé de la Corniche basque et propriété du Conservatoire du Littoral. L'environnement de cette résidence offre une diversité de milieux naturels (littoral, prairies, forêt, verger, patrimoine bâti...) et de thèmes d'investigations scientifiques (géologie, faune, flore, environnement...). De par sa situation géographique, au Pays Basque, entre France et Espagne, à la limite entre continent terrestre et espace océanique, la résidence est également influencée par les notions de frontières (interétatiques, linguistiques, géographiques).

Le programme des résidences NEKaTOENEa est développé et géré par le CPIE LITTORAL BASQUE. Association portant le label national de Centre Permanent d'Initiative à l'Environnement, dont les activités sont encadrées par une équipe de 10 salariés œuvrant dans les domaines de la science, de la culture et de l'éducation.

www.nekatoenea.eu, www.cpie-littoral-basque.eu

SPECIFICITE

Cette résidence est dédiée à la recherche et la création.

CONDITIONS

D'une durée de quatre mois, la résidence s'adresse à des artistes professionnels ayant un parcours artistique déjà affirmé et n'ayant pas bénéficié récemment d'une résidence en Aquitaine.

Seront privilégiées les candidatures touchant à la fois l'art et les sciences (sciences naturelles) et proposant des projets en adéquation avec le lieu ou les activités du CPIE littoral basque.

PERIODE ET DUREE

La résidence de création se décomposera idéalement en 3 temps :

1. Pré-visite initiale : UNE SEMAINE entre fin octobre et mi décembre 2017. Cette première semaine très en amont permet à l'artiste de faire connaissance avec le territoire, les acteurs culturels, et partenaires afin de mieux appréhender et préparer sa résidence.
2. Séjour en résidence et préparation de l'exposition : Quatre mois seront consacrés à la création incluant la conception/montage de l'exposition de fin de résidence. La période exacte sera définie avec l'artiste selon sa disponibilité (de préférence entre février/juin et puis septembre).
3. L'exposition : L'école d'art de l'ACBA est partenaire pour l'exposition de fin de résidence. Elle mettra à disposition une des salles d'exposition au sein de l'école. Cette exposition de fin de résidence n'est pas l'objectif final de la résidence mais considérée comme un outil supplémentaire, un terrain d'expérimentation.

DOTATION

Frais à la charge de la structure :

- Bourse : forfait de 1400 € TTC par mois effectif de présence en résidence pour un total maximal de 5600 € TTC.
- Déplacement : participation aux frais aller/retour (montant maximum remboursable 500 € TTC sur justificatifs).
- Aide à la production : montant maximum remboursable sur factures 1200 € TTC.
- Témoignage de la résidence : sous forme d'une édition imprimée, virtuelle ou multimédia, d'un écrit d'auteur... les exemplaires seront à partager entre la structure d'accueil et l'artiste (montant maximum remboursable 2000 € TTC sur factures).

Frais à la charge de l'artiste :

- Les frais liés à la vie courante (nourriture, déplacements et transports durant la résidence....).
- L'artiste devra souscrire obligatoirement une assurance responsabilité civile et locative pour la durée de son séjour. Une attestation devra être annexée à la convention d'accueil.

CONDITIONS D'ACCUEIL

Mise à disposition de :

- un logement en duplex, dans la maison Nekatoenea située au cœur du Domaine d'Abbadia,
- un espace de création, atelier non équipé de 36m², attenant à l'appartement,
- accès wifi.
- Les frais des flux (eau, électricité, wifi) sont pris en charge de la ville d'Hendaye.

L'appartement et le lieu de création étant situés au cœur même du site naturel protégé obligent l'artiste à se conformer strictement au règlement du Domaine. (Voitures, vélos, chiens sont interdits)

Aucun matériel informatique n'est mis à disposition.

PARTICIPATION A UN PROGRAMME DE SENSIBILISATION

L'équipe culturelle du CPIE LITTORAL BASQUE mettra en place des projets de médiations autour de la présence de l'artiste, pour lui permettre de présenter sa démarche, ses recherches artistiques ainsi que son processus de création (réflexion, expérimentation, réalisation). L'artiste participera à ce programme de sensibilisation à l'art contemporain en faveur de la population locale en participant à :

1. Aux minima deux présentations de son travail en direction des acteurs culturels et du grand public, des deux coté de la frontière, une en Aquitaine et une en Euskadi.
2. Une présentation du processus de création en direction du grand public ; portes ouvertes d'atelier sur une journée, ou un accrochage...

À la suite des relations établies avec nos partenaires, l'artiste peut être amené à développer d'autres projets ou prestations.

Exemples : conférence, encadrement d'un «workshop » avec les écoles d'art, projets d'éducation artistiques et culturelles avec les scolaires.

L'artiste est également invité à faire d'autres propositions pouvant valoriser cette résidence.

SELECTION

L'artiste sera sélectionné par un jury constitué de professionnels de l'art et de membres du CPIE LITTORAL BASQUE.

CRITERES

- La qualité du parcours artistique.
- L'exigence et l'originalité de la démarche artistique.
- La capacité de l'artiste à s'investir dans un programme de sensibilisation à l'art contemporain en faveur de la population locale (présentation publique, proposition de work shop...).
- Les motivations qui animent la candidature de l'artiste.

CALENDRIER DE SÉLECTION

- Date de diffusion : début février 2017.
- **Date limite de réception des dossiers de candidature : 21 mai 2017 (délai de rigueur).**
- Présélection : fin juin
- Jury : début octobre 2017

COMMENT POSTULER

attention, les modalités ont changé !

- Téléchargez et complétez le formulaire d'inscription ci-joint ou sur notre site.
<http://nekatoenea.eu/deialdiak>
- Enregistrez le document au format PDF en le nommant par votre **NOM_Prénom**.
- **Joindre votre portfolio** qui doit inclure : un texte de votre démarche artistique, votre CV et des images de vos œuvres. Limitez le poids du document et enregistrez le document avec **NOM_Prénom**.
- Vous pouvez appuyer votre candidature par un enregistrement vidéo de maximum 3 minutes en expliquant vos motivations envers la résidence. Enregistrez cette vidéo avec votre **NOM_Prénom**. Utiliser des plateformes de transfert de fichier online, ex. wetransfer.
- **Envoyez-le tous à : residence-creation_2018@nekatoenea.eu** (boîte mail dédiée uniquement à la compilation des dossiers) en indiquant comme « sujet » du mail votre : **NOM_Prénom**.
- Dans les jours suivant la réception de votre dossier, vous recevrez un mail confirmant l'enregistrement de votre candidature.

Contacts et informations complémentaires : eroloff@hendaye.com